

**Lettre ouverte à
Monsieur le président de l'association des commerçants et artisans Lucéens
pour information à Monsieur le maire de Sainte Luce**

objet : affichage chronobus

Monsieur le Président,

Ce courrier est une initiative strictement personnelle d'un usager des commerces de Sainte Luce ; il ne procède donc d'aucune instance politique ou associative.

Depuis plusieurs jours des commerçants de Sainte Luce ont placé sur leurs vitrines un affichage contre le projet de circulation qui serait imposé par le chrono bus ou encore par une réduction des stationnements.

Bien que très attaché à un débat territorial contradictoire et transparent reposant sur des arguments objectifs, cette initiative m'interroge, en tant que citoyen et client de ces commerces, car elle ne respecte pas les convictions individuelles de leurs usagers, qu'ils soient pour ou contre le projet de chronobus et ses impacts.

Je remercie les commerçants qui n'ont pas suivi ce mouvement de respecter la pluralité des convictions de leur clientèle.

Approuvez-vous, en tant que nouveau président de l'association des commerçants et artisans de Sainte Luce ces initiatives ?

Sur le fond, êtes- vous pour ou contre le projet de chronobus, et si oui pourquoi ?

Quels sont les projets effectifs de réduction des places de stationnement dont vous auriez connaissance ? Est-il normal que cet affichage ne soit pas signé ?

Je respecte les convictions des commerçants qui ont pris cette initiative ; ils en ont le droit : l'espace commercial ne relève pas du droit public.

Pour autant cet affichage est tourné vers l'espace public et concerne donc tout le monde.

Les commerçants ne devraient-ils pas réfléchir sur leur « éthique et leur citoyenneté » envers tous ceux qui leur font confiance en fréquentant leurs commerces ?

Ne devraient-ils pas réfléchir au respect de la pluralité des idées de leurs clients qui est une valeur fondamentale de notre appartenance à un territoire commun ?

L'espace commercial ne doit-il pas garantir et respecter la pluralité des idées et des convictions de chacun ?

L'espace commercial ne doit pas devenir un lieu agressif de débat politique partisan; il doit rester un lieu de mixité, de tolérance et de convivialité.

Les commerçants ne doivent pas confondre leurs activités professionnelles et leurs expressions civiques ou politiques ;

Ils ont d'autres moyens d'exprimer leurs positions et d'appeler tous ceux qui le souhaitent à en débattre.

Pourquoi les commerçants et votre association, n'organiseraient-ils pas, par exemple, un « café citoyen » pour permettre à tous ceux qui le souhaitent d'en débattre avec vous ?

Je vous remercie de l'attention que vous apporterez à mon courrier.

Je souhaiterais avoir une réponse de votre part à ce courrier et à ces questions,

Et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Michel Juvet

michel.juvet.01@orange.fr